



COVID-19

COLLÈGE, LYCÉE : QUE SE PASSE-T-IL SI UN ÉLÈVE¹ EST UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 ?

Pas de fermeture automatique de la classe :
identification des contacts à risque et information aux parents

ÉLÈVES NON VACCINÉS
RISQUE ÉLEVÉ²

Quarantaine obligatoire
de 7 jours à compter
du dernier contact à risque

**Réalisation obligatoire d'un 1^{er} test immédiatement et d'un 2^d test
7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé**

(et à tout moment en cas d'apparition de symptômes)

Si le 1^{er} test est négatif

**Poursuite de
la quarantaine obligatoire**
jusqu'à la réalisation
d'un 2^d test au bout de 7 jours

Si le 2^d test est négatif

**Attestation sur l'honneur
à fournir par
les représentants légaux**

- **Si attestation fournie**
Retour en présentiel : strict respect
du port du masque pendant 7 jours
et vigilance renforcée
- **Si attestation non fournie**
Poursuite de l'isolement jusqu'à
production d'une attestation
sur l'honneur ou le cas échéant
pendant 7 jours supplémentaires
(14 jours maximum au total)

ÉLÈVES VACCINÉS
RISQUE MODÉRÉ³

Attestation sur l'honneur à fournir sans délai
par les représentants légaux

Poursuite des cours en présence
sauf si les tests réalisés
sont positifs

ÉLÈVES COVID ≤ 2 MOIS
RISQUE NÉGLIGEABLE⁴

Poursuite des cours en présence
Pas de réalisation de test sauf
si apparition de symptômes

Si l'un des tests est positif à tout moment

L'élève devient un cas confirmé

- **Isolement : 10 jours** au minimum ou, si persistance de la fièvre après 10 jours,
48 heures après disparition de celle-ci
- **Contact tracing** à partir de ce nouveau cas confirmé

Retour au collège ou au lycée à l'issue de la période d'isolement
Pas de réalisation de test supplémentaire

¹ La survenue d'un cas confirmé chez l'enseignant n'implique pas forcément la fermeture de la classe (en effet, le contact est considéré comme non à risque car l'enseignant est tenu de porter un masque).
² Catégorie correspondant également aux élèves vaccinés et atteints d'immunodépression grave.
³ L'élève est totalement vacciné et n'est pas atteint d'immunodépression grave.
⁴ L'élève a contracté la Covid-19 depuis moins de deux mois.
⁵ Test de dépistage RT-PCR ou antigénique sur prélèvement nasopharyngé, ou à défaut RT-PCR sur prélèvement salivaire. Les tests antigéniques sur prélèvement nasal (autotests) ne sont pas considérés comme suffisamment performants pour le dépistage des personnes-contacts à risque.



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)